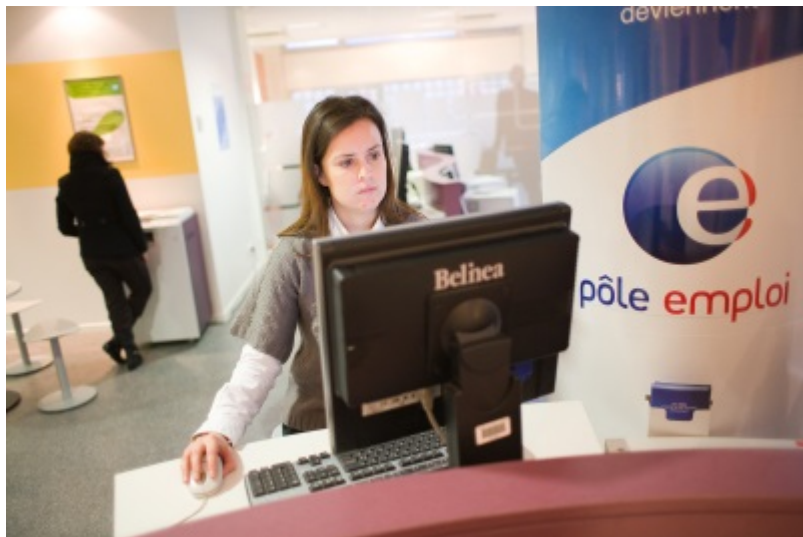


Chômage : l'apparente égalité entre femmes et hommes

29 août 2014



Alors que le taux de chômage des femmes était près de deux fois supérieur à celui des hommes en 1975, l'écart a totalement disparu : il se situe selon l'Insee à 10,5 % pour les deux sexes à la fin 2013. Hommes et femmes sont-ils vraiment à égalité ? On peut s'interroger sur la pertinence du seul taux de chômage pour analyser les inégalités entre femmes et hommes face à l'emploi. Ce questionnement est d'autant plus nécessaire que le choix des indicateurs statistiques pour analyser le marché du travail oriente les politiques publiques. Si, au cours des dernières décennies, en France, les taux de chômage des femmes et des hommes se sont indéniablement rapprochés en même temps que le chômage augmentait, d'autres indicateurs statistiques mettent en évidence les inégalités qui subsistent entre les sexes sur le marché du travail.

Définitions des indicateurs principaux

Théoriquement, la population en âge de travailler (généralement les 15-64 ans) peut être divisée en trois grandes catégories : les personnes ayant un emploi, les chômeurs, et les inactifs.

La population active est constituée des personnes ayant un emploi (population active occupée) et des personnes au chômage. La population au chômage regroupe les personnes sans emploi, disponibles pour travailler et qui recherchent un emploi. Selon le caractère plus ou moins restrictif de ces trois critères définissant la population au chômage (être sans emploi, être disponible pour travailler et rechercher un emploi), la mesure peut varier. La population inactive regroupe enfin les personnes n'ayant pas d'emploi et n'en recherchant pas.

En France, deux définitions principales du chômage sont mobilisées dans le débat public : d'une part, [la définition du Bureau international du travail \(BIT\)](#) qui est utilisée par l'Insee pour calculer le chômage tous les trimestres à partir de l'Enquête Emploi, d'autre part, le décompte mensuel des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

Le décompte de Pôle emploi se fonde sur les personnes inscrites à l'agence et retient différentes catégories : la catégorie A correspond aux demandeurs d'emploi qui n'occupent aucun emploi et sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Les demandeurs d'emploi occupant une activité réduite sont classés dans les catégories B (activité réduite courte : 78h ou moins au cours du mois) et C (activité réduite longue : plus de 78h au cours du mois). Les demandeurs d'emploi qui ne sont pas tenus de rechercher un emploi – car en stage, en formation, en maladie mais aussi en contrat aidé ou créateur d'entreprise – sont classés dans les catégories D et E.

Taux d'activité = $(\text{Population active occupée} + \text{chômeurs} / \text{Population totale en âge de travailler}) * 100$

Taux d'emploi = $(\text{Population active occupée} / \text{Population totale en âge de travailler}) * 100$

Taux de chômage = $(\text{Population au chômage} / \text{Population active}) * 100$

En effet, malgré l'augmentation du taux d'emploi des femmes, l'écart entre femmes et hommes persiste : le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans est de 60,2 % contre 68,1 % pour les hommes. Par ailleurs, la part des femmes dans l'emploi reste encore moindre par rapport à leur présence dans la société : seuls 47,5 % des emplois sont occupés par les femmes en 2011 [1]

La progression du taux d'emploi féminin s'est faite essentiellement par la croissance des emplois à temps partiel. L'écart des taux d'emploi se creuse encore si on considère le taux d'emploi en équivalent temps complet : restant à un niveau très proche pour les hommes (66,2 %), ce taux chute à 53,4 % pour les femmes, témoignant de la très forte proportion de femmes travaillant à temps partiel (voir graphique ci-dessous [2]).

En même temps, les femmes sont plus concernées par le sous-emploi que les hommes. Le sous-emploi rassemble les personnes qui travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire (temps partiel « subi ») et les personnes qui ont travaillé moins que

d'habitude en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps. Un million de femmes sont concernées, contre 400 000 hommes, soit 2,5 fois plus (Insee, 2013).

* ETP = équivalent temps plein. Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 20 à 64 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003 à 2011

GRAPHIQUE

DONNÉES

Des différences importantes persistent également entre hommes et femmes si l'on considère les demandeurs d'emploi comptabilisés par Pôle emploi. Si le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (ceux qui n'exercent aucune activité) est plus faible pour les femmes, on observe qu'elles sont en revanche surreprésentées dans les catégories B et C qui regroupent les personnes recherchant un emploi tout en exerçant une activité réduite (voir graphique ci-dessous). Au total, les catégories B et C représentent, en 2013, 35,2 % de la catégorie globale ABC pour les femmes et seulement 28,1 % pour les hommes.

Source : Pôle emploi - Dares

GRAPHIQUE

DONNÉES

Source : Pôle emploi - Dares

GRAPHIQUE

DONNÉES

Source : Pôle emploi - Dares

GRAPHIQUE

DONNÉES

Ces demandeurs d'emploi qui recherchent un emploi de meilleure qualité ne sont donc pas comptabilisés dans la mesure la plus utilisée de Pôle emploi (catégorie A) et ne le sont que très rarement dans le chômage au sens du BIT. Les difficultés rencontrées par les femmes, plus présentes dans ces catégories, sont donc de ce fait moins visibles dans le débat public.

Enfin, au-delà des écarts entre hommes et femmes en termes de chômage, il faut rappeler que les femmes sans emploi sont majoritairement « inactives » c'est-à-dire qu'elles ne se positionnent pas sur le marché du travail par la recherche d'emploi. Plus précisément, parmi les femmes âgées de 25 à 49 ans – tranche d'âge la plus propice à l'activité professionnelle et à la maternité – n'occupant pas un emploi, deux tiers sont « inactives » et un tiers chômeuses. Ainsi, contrairement aux hommes, les femmes sans emploi sont plus souvent « inactives » que chômeuses. Et si les femmes « inactives » sont en moyenne moins diplômées que les femmes dans leur ensemble, elles demeurent tout de même plus diplômées que les hommes

« inactifs » : 29,5 % d'entre elles ont le bac ou un diplôme supérieur contre seulement 18,5 % des hommes. Bien que les situations sur le marché du travail soient plus favorables quand le niveau de diplôme augmente, l'inactivité concerne beaucoup plus de femmes diplômées que d'hommes diplômés.

A l'inverse des hommes, cette « inactivité » est fortement liée pour les femmes à la présence d'enfants. C'est en outre parfois la combinaison de la présence d'enfants et d'une conjoncture économique dégradée qui peut expliquer la présence des femmes au foyer [3]. Le taux d'activité des femmes est en effet très variable selon la situation familiale, le nombre et l'âge des enfants (voir tableau ci-dessous). Ces femmes peuvent faire le choix de ne pas se présenter sur le marché du travail notamment pour s'occuper de leur famille, les normes familiales mais aussi la crise de l'emploi pouvant directement ou indirectement favoriser ce choix. Un ensemble de facteurs, où se mêlent choix personnels, situation dégradée du marché du travail et manque de modes de garde, conduisent donc à l'inactivité.

Par ailleurs, certaines de ces 7,17% des femmes dites « en quête de travail » mais qui ne sont pas considérées comme du chômage car elles ne sont pas réellement disponibles pour occuper un emploi ou n'ont pas fait de démarche de recherche d'emploi récemment : c'est ce qu'on appelle *le halo du chômage*. Et, sans surprise, les femmes sont à nouveau fortement surreprésentées dans ce halo du chômage par rapport aux hommes.

Taux d'activité selon le sexe et la configuration familiale

Unité : %

L'utilisation du taux de chômage pour illustrer les difficultés du marché du travail masque les inégalités persistantes entre femmes et hommes face à l'emploi. Des freins spécifiques à l'emploi des femmes subsistent et ce malgré l'élévation de leur niveau de formation : problèmes de modes de garde des enfants, prise en charge des parents dépendants, et donc moindre mobilité, mais aussi non reconnaissance de certaines compétences acquises dans les sphères familiales et domestiques.

L'accompagnement des femmes demande des politiques de l'emploi, sociales et familiales, sensibles à l'égalité entre femmes et hommes. Utiliser des indicateurs statistiques appropriés sans se concentrer sur l'unique taux de chômage doit permettre de rendre visibles, de mieux comprendre et donc de pouvoir agir sur ces inégalités entre femmes et hommes face à l'emploi.

	Femmes	Hommes	Ensemble
Personnes seules	35,8	61,1	46,5
Familles monoparentales	60,5	56,2	59,0
Couple sans enfant	41,5	41,9	41,7
Couple avec enfant(s)	67,1	77,8	72,6
Dont avec un enfant	71,7	78,9	75,4
Avec deux enfants	70,8	80,6	75,8
Avec trois enfants ou plus	53,2	71,2	62,5
Avec un enfant de moins de 3 ans	80,8	95,8	88,3
Avec deux enfants dont au moins un de moins de 3 ans	66,2	96,5	81,3
Avec trois enfants dont au moins un de moins de 3 ans	40,5	86,7	63,9
Avec un enfant de 3 ans ou plus	69,5	75,1	72,4
Avec deux enfants de 3 ans ou plus	71,6	78,1	74,9
Avec trois enfants de 3 ans ou plus	55,8	68,3	62,2
Autres ménages	45,9	57,4	51,3
Ensemble	51,8	61,9	56,7

• Emplacement : Accueil > Analyses >

• Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Chomage-l-apparente-egalite-entre-femmes-et-hommes>

Photo / Pâle emploi : Versailles

[1] Julie Argouarc'h et Oana Calavrezo, « La répartition des hommes et des femmes par métiers », Dares Analyses, n°079, décembre 2013.

[2] Attention, les données du texte et du graphique ne correspondent car les premières concernent les individus âgés de 15 à 64 ans, tandis que les données du graphique prennent en compte les individus de 20 à 64 ans, ayant terminé leurs études. Les taux sont donc plus faibles dès lors qu'on inclut les 15-20 ans, dont l'inactivité est plus forte.

[3] Zohor Dider, « Haut femmes au foyer sur dix ont eu un emploi par le passé », Insee Première, No. 1463 août 2013.